



Fête des associations – 5 septembre 2026

De 10h à 16h - Stade René Roux / Complexe sportif



NOM DE VOTRE ASSOCIATION :

(indiquez le nom d'enregistrement
à la Sous-Préfecture)

SIÈGE SOCIAL :

Vos coordonnées (contact pour cet évènement)

Nom :

Prénom :

Email :

Tél :

Fonction au sein de l'association :

Votre association

Domaine d'activité de l'association (1 seule case à cocher) :

- Culture Nature Sports Solidarités Patrimoine Autres

Description des activités de l'association :

Aménagement de votre emplacement

Taille de votre stand (1 seule case à cocher) :

- 3m 6m 9m

Sous réserve des stocks disponibles, la Commune met à disposition **des tables en fonction du métrage sélectionné**. À titre indicatif, chaque table en bois mesure 3 mètres de long. Chaque stand sera également équipé d'**une grille d'exposition** et de **deux chaises / table**.

Demande complémentaire :

Seul un retour écrit de notre part vaut confirmation de la mise à disposition du matériel supplémentaire demandé par l'association.



Sera-t-il nécessaire de prévoir un branchement électrique ? OUI NON

Si oui, pour quel usage ?

Attention, pas de WIFI sur le lieu de l'évènement.



Fête des associations – 5 septembre 2026

De 10h à 16h - Stade René Roux / Complexe sportif



Proposition d'atelier

Je souhaite proposer un **atelier** lors de la Fête des associations :

OUI NON

Si oui, décrivez le concept de votre atelier :

Sa fréquence (horaires, nombre de passages etc...) :

Toute autre précision susceptible d'être utile pour l'équipe organisatrice :

Les suggestions seront examinées lors d'une réunion technique afin d'en évaluer la faisabilité. La mairie se réserve le droit de refuser la tenue d'un atelier.

ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRE POUR TENIR UN STAND

Si vous souhaitez que votre association participe à cette journée, nous vous remercions de bien vouloir retourner cette fiche d'inscription **avant le 1er août 2026** :

– par mail à accueil@dolusoleron.fr (uniquement sur cette adresse mail)

– par courrier à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Dolus d'Oléron

Service Culture et Animation – Place Simone-Veil – 17550 Dolus d'Oléron



Fête des associations – 5 septembre 2026

De 10h à 16h - Stade René Roux / Complexe sportif



La charte de l'exposant

En validant votre inscription à la Fête des associations, vous vous engagez à :

Joindre une attestation d'assurance (**obligatoire**) qui couvre vos adhérents et bénévoles ainsi que le matériel de votre association ;

Respecter les horaires de montage et démontage du « stand », aménager l'emplacement mis à disposition le samedi 05 septembre 2026,

Respecter les horaires d'ouverture de la Fête des associations,

Respecter les normes réglementaires de sécurité (allées de circulations, matériel inflammable etc.) ;

Ne pas empiéter sur les allées de circulation avec du mobilier, des enseignes ;

Ne pas utiliser votre emplacement à des fins de propagande religieuse, politique ou syndicale, sous quelle que forme que ce soit (sondages, affiches, tracts...) ;

Assurer le bon déroulé de votre atelier dans le respect des horaires prévus ;

Ne pas dégrader le matériel, participer à la désinstallation du matériel communal emprunté après l'évènement;

Rendre votre emplacement sans aucun déchet, papier, tract, affiche.... Le tout en respectant le tri sélectif;

Être présent sur le stand pendant toute la durée de l'ouverture et jusqu'à l'heure officielle de la fermeture.

Fait à :

Le :

Association :

Nom et Prénom du signataire :

Signature :

La ville et le service organisateur se réservent la possibilité d'établir une liste chronologique des inscriptions, avec un nombre de places limité en fonction du site et des contraintes de sécurité. Les stands sont attribués par le service organisateur. Il n'y a pas d'emplacement préférentiel. La Municipalité décline toute responsabilité quant aux dégradations, vols, casses, pertes et accidents divers qui pourraient se produire. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans le seul but d'organiser l'évènement. La base légale de ce traitement est basée sur le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service culture. Les données sont conservées jusqu'au jour de l'évènement. Pour connaître vos droits et savoir comment les exercer

auprès de notre collectivité, veuillez-vous référer à notre politique de protection des données.